



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

### **Article n° 1 : Objet et champ d'application**

Toute commande passée auprès du vendeur implique sans réserve l'acceptation des Conditions Générales de Ventes par l'acheteur.

### **Article n° 2 : Objet et champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande.

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations du Centre Pierre Janet – Université de Lorraine et de l'acheteur dans le cadre du Congrès « le trauma complexe, expertise et perspectives », événement à caractère scientifique du 12 au 14 juin 2025 à Metz (France).

Sont mises en vente les droits d'inscription à ledit congrès, selon une tarification par le Conseil d'Administration (arrêtés tarifaires du UL/DAJ n°194-2021 et UL-DAJ 164-2022)

---

### **Centre Pierre Janet**

Université de Lorraine – Île du Saulcy 57000 Metz

+33 (0)3 72 74 82 93

[congres-trauma25@univ-lorraine.fr](mailto:congres-trauma25@univ-lorraine.fr)

[www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr](http://www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr)

*Directeur* : Pr. Cyril Tarquinio

Siret : 130 015 506 00012 | TVA Intracommunautaire : FR24 130 015 506

### **Article n° 3 : tarification**

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises.



Le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

#### **Article n° 4 : tarification spécifique**

Le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine ne peut proposer d'autres tarifs que ceux proposés et votés par son CA (arrêtés tarifaires du UL/DAJ n°194-2021 et UL-DAJ 164-2022). En conséquence, il ne lui est pas possible d'octroyer des rabais ou ristournes, en quelques situations que ce soit.

#### **Article n° 5 : Acompte**

Aucun acompte ne sera demandé au moment de l'inscription, l'intégralité de la somme devant être réglée en une fois.

#### **Article n° 6 : Modalités de paiement**

Le règlement des inscriptions s'effectue :

- soit par carte bancaire via le site marchand : <https://centrepierrejanet.univ-lorraine.fr/>
- soit par virement bancaire, sur demande de l'acheteur et sous certaines conditions

Les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Paiement immédiat par carte bancaire
- Paiement sous 30 jours par virement, à compter de l'envoi des pièces nécessaires à l'acheteur par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine.

#### **Article n° 7 : Remboursement**

L'acheteur peut demander le remboursement de ses frais d'inscription (totale ou partielle), auprès du Centre Pierre Janet – Université de Lorraine, **au plus tard le 8 juin 2025** sur simple demande (courrier postale ou courriel).

#### **Article n° 8 : Annulation de l'événement**

En cas d'annulation ou de report de l'événement, le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine s'engage à rembourser la totalité des frais d'inscription au congrès. Toutefois, les frais annexes (frais de transport, nuitées, de restauration...) ne seront pas pris en charge.



## **Article 9 : Informations personnelles et protection des données à caractère personnel**

Les informations et données fournies par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine (telles que notamment ses nom et prénom, ses coordonnées, le détail de ses commandes) sont traitées en toute confidentialité et sont sauvegardées dans une base de données sécurisées.

Les données à caractère personnel du par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine, responsable du traitement, sont nécessaires à l'enregistrement, au suivi et à l'archivage de ses commandes, à la gestion commerciale et marketing de son dossier et à la qualité de ses relations avec l'acheteur.

Les informations et données à caractère personnel de l'acheteur sont également conservées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Aucune donnée fournie par l'acheteur et collectées par le Centre Pierre Janet – Université de Lorraine ne seront vendue ou transmise à un tiers.

En vertu des dispositions de la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Pour exercer ces droits, le Client doit adresser un courriel à [congres-trauma25@univ-lorraine.fr](mailto:congres-trauma25@univ-lorraine.fr)

Fait à Metz, le 1<sup>er</sup> janvier 2025

*Pz Cyril Toupin*